



Communiqué de presse, le 5 mai 2020

Le vignoble du Beaujolais affronte la crise avec sang-froid et détermination

La crise du Covid-19 n'a que quelques semaines et pourtant, en ce laps de temps relativement court, beaucoup de choses ont changé partout dans le monde, en France, et donc aussi dans le vignoble. Les professionnels, domaines et maisons du Beaujolais, à travers leurs instances de représentation, ont dû vite s'adapter pour faire face à ce qui apparaît comme la plus grave crise depuis la seconde guerre mondiale. Crise sanitaire mais aussi crise économique. Si les défis sont nombreux, les organisations professionnelles ont très vite commencé à appréhender de manière globale tous les effets dévastateurs de cette épidémie pour apporter une réponse aussi personnalisée que possible à tous les acteurs économiques du vignoble. Les résultats ne sont pas encore tous au rendez-vous, l'effort collectif devra être long mais on peut déjà lister les principales pistes d'action des ODG Beaujolais-Beaujolais-Villages et des crus du Beaujolais, de la Fédération des caves coopératives du Beaujolais et de la Fédération des Négociants-Éleveurs de Grande Bourgogne.

Continuité de la production : la vigne n'attend pas et dès mi-mars, les syndicats ont rappelé l'importance des gestes barrières et des règles sanitaires. Ils ont publié, avec l'aide de leurs organisations nationales, des guides de bonnes pratiques pour permettre aux équipes de continuer à travailler dans les vignes en toute sécurité. Aujourd'hui, ce travail porte ses fruits et peut continuer dans la sérénité. Les salariés ont été rassurés par les rappels réguliers de leurs employeurs.

Le grand défi, à présent, est de réussir le recrutement des travailleurs saisonniers pour tous les travaux « en vert » de ce printemps et surtout pour les vendanges qui seront très certainement précoces cet été (300 ouvriers pour les travaux « en vert » et les plus de 25 000 vendangeurs). Pour cela, la main d'œuvre étrangère reste indispensable car elle est qualifiée et habituée aux vignes du Beaujolais.

« Depuis plusieurs années, et malgré nos différentes tentatives pour faciliter nos recrutements, nous faisons face à de vraies difficultés pour recruter la main d'œuvre localement, tout au long de la saison et plus particulièrement lors des vendanges. Cela explique notre appel, depuis plusieurs années, à de la main d'œuvre en provenance d'autres pays (Pologne et Bulgarie notamment). Nous avons pu trouver des solutions, dans l'urgence, pour le démarrage de cette campagne végétative mais l'effectif est sans commune mesure avec la période des vendanges ; pour la récolte, notre besoin au domaine sera de 100 à 120 personnes selon le rendement : c'est un sujet qui monopolise clairement notre esprit en ce moment et qui nous préoccupe à double titre. Premièrement, la floraison approche à grands pas et nous serons alors à cent jours environ des vendanges (c'est-à-dire demain !) ; deuxièmement, nous cultivons la vigne dans une région où la mécanisation n'est pas une alternative envisageable techniquement car le vignoble n'est pas adapté », souligne **Cyril Chirouze, gérant du Château des Jacques**.

Malheureusement, malgré de nombreuses actions régionales et nationales notamment avec l'appui des parlementaires locaux, le gouvernement reste fermé à toute idée d'ouverture des frontières. Cette politique, si elle est guidée par des considérations de sécurité sanitaire, risque néanmoins de mettre en péril l'économie du vignoble du Beaujolais. En attendant, les viticulteurs postent leurs offres d'emploi sur la nouvelle plateforme digitale <https://desbraspourtonassiette.wizi.farm/>

Philippe Thillardon, président de la Fédération des caves coopératives du Beaujolais, souligne : *« La crise sanitaire que connaît le monde est sans précédent et augure une crise économique durable, dont nous subissons les conséquences depuis le confinement. La vente conditionnée est pratiquement à l'arrêt sur les circuits de distribution traditionnels et des CHR. Les frontières sont fermées ne facilitant pas les exportations et les embauches de salariés étrangers très présents pour les travaux en vert et la récolte. Les professionnels du Beaujolais ont mis leur force en commun pour endiguer les retombées et créer une solidarité sans faille de toutes les familles, la viticulture indépendante, la coopération et le négoce. Nous demandons également que les entreprises en difficulté soient soutenues mais surtout que notre activité reprenne rapidement dès le 11 mai. Nous devons accompagner les CHR et les cavistes dès leur levée de confinement. Une baisse de TVA sur nos vins vendus en circuit court serait un premier pas. Aider au développement de nos entreprises, c'est maintenant pour survivre demain. »*

Côté caves, si l'adaptation aux nouvelles règles sanitaires a pris un peu de temps, les équipes sont retournées au travail depuis un mois. Le carnet de commandes ne permet pas une grande visibilité pour les semaines à venir mais là aussi les salariés sont tous motivés et prêts à travailler davantage en cas de reprise. *« Nous continuons de travailler grâce notamment à la grande distribution française et à l'export, mais nous attendons avec impatience la réouverture des restaurants. En l'absence de date, il est très compliqué de faire des prévisions à moyen terme »,* indique **Bruno Mallet, directeur général des Vins Aujoux et vice-président de l'Union des Maisons de Vin de Grande Bourgogne**.

Les organisations professionnelles ont diffusé très régulièrement toutes les mesures gouvernementales en matière de réglementation sociale (arrêt de travail, chômage partiel, prime) afin de permettre à tous les professionnels de prendre les bonnes décisions et de s'adapter au mieux aux circonstances exceptionnelles que nous vivons tous actuellement.

Gestion de la trésorerie : les syndicats ont travaillé avec les principaux réseaux bancaires pour s'assurer que les dispositifs gouvernementaux (notamment le PGE, Prêt Garanti par l'Etat) étaient bien mis en place par ces derniers. Ils sont également en contact avec la Banque de France pour les questions de médiation bancaire au niveau du crédit bancaire et de l'assurance-crédit. Il a également été demandé pour alléger les trésoreries une exonération des cotisations exploitants et patronales représentant la période du confinement, jusqu'à la réouverture des cafés et des restaurants.

Enfin, les deux familles de la viticulture et du négoce, à travers Inter Beaujolais, l'interprofession des vins du Beaujolais, communiquent très régulièrement pour échanger et s'assurer que les paiements aux viticulteurs se déroulent normalement aux échéances fixées. Elles planchent dès à présent sur les différents scénarios économiques possibles (perspectives commerciales France et export, niveaux de récolte du millésime 2020...) pour piloter ensemble le volume disponible à mettre sur le marché dans les prochains mois et, ainsi, affronter le plus efficacement possible les aléas économiques à venir.

Zoom sur les vendanges 2020

Le virus est là et il faut désormais vivre avec. Avec les services de la MSA (sécurité sociale agricole), les organisations professionnelles préparent la campagne afin d'étudier la mise en place des gestes barrières à la vigne et aussi dans la restauration, l'hébergement et les transports.

Les acteurs du Beaujolais misent sur les vendanges au grand air et sur leur convivialité beaujolaise pour attirer des vendangeurs. *S'inscrire sur <https://mission.wizi.farm/>*

Côté interne au vignoble, une information sera transmise dès juin à l'ensemble des domaines et maisons pour que chacun puisse se préparer aux futurs gestes barrières à adopter.

« En cette période si particulière, situation que personne n'a jamais vécue, l'ensemble des élus viticoles ainsi que les élus locaux et nos parlementaires se mobilisent et portent beaucoup d'énergie sur les sujets liés au Covid-19 et les conséquences sur l'activité viticole. À titre d'exemple, depuis le 30 mars, les élus viticoles ont demandé au gouvernement d'ouvrir les frontières aux travailleurs et habitués aux travaux saisonniers qualifiés. C'est un véritable parcours du combattant et nous espérons compte tenu des dernières annonces, avoir été entendus. Nous restons également vigilants sur la mise en place d'aides spécifiques à la viticulture car contrairement à d'autres productions agricoles, l'ensemble de nos circuits de commercialisation sont à l'arrêt », souligne Audrey Charton, présidente de l'ODG des crus du Beaujolais.

Daniel Bulliat, président de l'ODG Beaujolais-Beaujolais-Villages, conclut : *« Le déconfinement va arriver, nous savons tous qu'économiquement nous devons faire avec ce virus et que de nouvelles contraintes s'imposeront (masques, désinfectant, distances...) bien loin de notre convivialité beaujolaise. Des solutions existent, à nous de les trouver. Aujourd'hui nous pouvons constater que la tendance du consommateur est de se rapprocher du producteur. Après le « mangeons local », lançons-le « buvons local ». La vente directe prend ici tout son sens : vigneron, caveaux, caves coopératives, magasins de vin devront utiliser de nouvelles façons de faire (drive, livraison individuelle sur rendez-vous, etc.). La période estivale peut nous être favorable car les français vont privilégier les vacances à la campagne. Soyons prêts à les accueillir ! Et n'oublions pas que la meilleure façon d'aider la viticulture beaujolaise est de consommer Beaujolais : qu'ils soient rouges, blancs ou rosés, il y en a pour tous les goûts ! »*

CONTACTS

Les ODG du Beaujolais - Nathalie Chuzeville

Mobile : 06 45 58 43 29 - nathaliecrusdubeaujolais@gmail.com

Fédération des Négociants Eleveurs de Grande Bourgogne - Pierre Gernelle

Mobile : 06 42 42 29 38 - pierre.gernelle@fneb.org